

## L'intégration des minorités dans le système politique français.

Alice Bonnet  
Yousef Farsakh  
Daniel Gore

### Constat

Le système politique français est actuellement dominé par une classe homogène d'individus appartenant à l'élite de la société, et provenant tous d'un milieu hautement éduqué et possédant les mêmes profils professionnels. Cette grande homogénéité a pour conséquence une république française qui n'est pas en adéquation avec ses minorités, entendons au sens large, dans le système politique. Par exemple, à la fin de l'année 2006, seulement 37,3% des vice-présidents des conseils régionaux et 36,6% des maires étaient des femmes<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, on ne constate pas de réelle diversité au sein des institutions nationales, tant dans le gouvernement national, que les conseils généraux, le sénat, et les gouvernements locaux (mairies et conseils municipaux)<sup>2</sup>.

La définition de minorité que nous entendons ici sous-tend un sens large et traverse différents aspects des individus qui constituent la société civile française. Par ailleurs, la république française ne reconnaît pas dans ses fondements théoriques et philosophiques une notion de minorité. Par conséquent, nous retiendrons pour l'étude de ce cas précis la caractérisation de minorité, tant au sens ethnique, de genre, mais également les minorités par rapport au système politique plus précisément. Nous englobons alors les individus aux profils sociaux et économiques différents de la majorité de la classe politique, ou ceux qui ont un parcours éducatif et professionnel ne correspondant pas à la norme établie.

Le modèle universaliste français est basé sur la prérogative d'ignorance des différences entre chaque citoyen français. Or, aujourd'hui, la politique souffre d'un fort désintérêt au niveau national. Les sondages montrent que 63% des citoyens n'ont confiance ni dans le fonctionnement de l'Assemblée nationale ni dans les députés qui la constituent. En outre, 31% des français déclarent ne pas être intéressés par les enjeux de la politique. Enfin, 94% déclarent n'être membre d'aucun parti politique<sup>3</sup>.

Ce manque d'engagement de la base citoyenne dans la politique est selon nous à relier avec la difficulté pour les minorités d'atteindre des positions dans les hautes sphères politiques.

---

<sup>1</sup> 'Equal Access for Women and Men to Elected Offices and Positions.' [http://www.assemblee-nationale.fr/english/synthetic\\_files/file\\_11.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/english/synthetic_files/file_11.asp)

<sup>2</sup> Ibid

<sup>3</sup> Ces chiffres sont extraits d'une session du programme de l'été 2009 et de l'intervention de Pierre-Yves Cusset, qui a commenté des sondages extraits de la base de données [www.worldvaluessurvey.org](http://www.worldvaluessurvey.org)

Cela s'explique en partie par la dimension éducative et une certaine ségrégation au niveau de la formation supérieure entre la minorité politique qui provient en majorité d'un parcours éducationnel homogène. Cette dimension s'illustre par le cas de l'ENA (Ecole Nationale d'administration), l'école de Strasbourg formatrice des grands fonctionnaires de la nation. Cette école possède une classification des élèves à la sortie, qui détermine en partie les futures fonctions ou des positions éventuelles en cas de participation au gouvernement national. Il y a d'ailleurs un débat récurrent à propos de la suppression éventuelle de ce classement, dans le but de permettre aux administrations de choisir des diplômés selon leur profil individuel et leurs expériences professionnelles. Cependant, cette proposition ne répond pas au problème de la très grande homogénéité du corps étudiant au sein de l'école.

Il est important de noter qu'en France, un élu peut occuper plusieurs positions et détenir plusieurs mandats simultanément, en occupant par exemple les positions de maire, de député et de ministre à la fois. Permettre le cumul des mandats participe forcément à la continuité d'un système politique traditionnel, dans lequel les acteurs sont les mêmes, et rend très difficile pour les nouvelles générations de s'engager et d'avoir accès à de telles positions. Si cette réforme était conduite, la plupart des spécialistes, des élus, et des chercheurs s'accordent à reconnaître un bénéfice dans l'ouverture des mandats à de nouvelles générations qualifiées.

### **Les changements et les réformes engagées.**

Depuis l'élection de Nicolas Sarkozy en 2007, on peut constater un effort pour l'intégration de minorités au sein du gouvernement. En effet, les nominations de Rama Yade, Rachida Dati et Fadela Amara en tant respectivement que secrétaire d'Etat au droits de l'homme (poste supprimé en septem 2009), garde des sceaux, et ministre en charge de la politique de la ville, symbolisent un progrès dans la visibilité des minorités issues de l'immigration africaine et maghrébine. Ces nominations ont participé à introduire, ou réintroduire, la représentation de femmes politiques à des positions élevées du gouvernement.

En amont certaines réformes ont aussi été engagées, l'exemple de l'école Sciences Po étant l'exemple le plus repris. Une discrimination positive a en effet été mise en place, par la création de l'admission d'étudiants ayant obtenu leur bac dans des lycées défavorisés (ZEP). Ces étudiants ont alors la possibilité d'étudier dans la plus prestigieuse des écoles de sciences politiques à Paris<sup>4</sup>.

Cependant, on remarque qu'au niveau plus local peu de victoires électorales présentent un candidat, ou une candidate, issus des minorités. Le cadre qui englobe le système politique reste inaccessible pour ceux qui voudraient y entrer sans passer par les voies traditionnelles<sup>5</sup>. La nature conservatrice du système

---

<sup>4</sup> En 2005, Sciences Po a signé une convention avec 21 lycées classés en ZEP (Zone d'éducation prioritaire). Cette initiative fut au départ très controversé. Cependant, elle a permis à des étudiants venant de quartiers (notamment de banlieues) désavantagés d'accéder à une Grande école. Halimatou Nimaga, une senior fellow qui a participé au programme HIA 2007, est sortie diplômée de Sciences Po avec un master en relations internationales. Elle admet que quand elle a débuté sa formation, « les gens la dévisageaient », qu'elle n'avait pas d'amis et que c'était un environnement inhospitalier. Aujourd'hui, elle considère que les étudiants venant de lycées ZEP sont acceptés et traités comme les autres.

<sup>5</sup> Patrick Lozès, directeur du CRAN (conseil Représentatif des Associations Noires de France), entretien le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2009.

politique prévaut, au détriment de beaucoup acteurs locaux engagés, qui pourraient souhaiter s'engager en politique, mais qui rencontrent de nombreuses barrières institutionnelles et se heurtent à des rapports de force qui les dépassent. L'un de ces rapports de force touche à la peur cachée et inavouée des élites dominantes qui perçoivent les nouvelles idées comme entrant obligatoirement en conflit avec le modèle républicain, spécialement si elles sont portées par des candidats issus des minorités.

Aujourd'hui, la représentation inadéquate de la société française, jeune, métissée, aux parcours divers, pose un défi à de nombreux niveaux. D'abord, étant donné que ces minorités ne se trouvent pas immergées et représentées aux différents niveaux de gouvernance, les questions qui leur sont spécifiques ne sont pas ou mal discutées dans la sphère publique. Ensuite, cette négligence du débat sur ces questions éventuelles perpétue l'exclusion de ces groupes de la participation à la politique, puisque qu'aucune initiative n'est menée pour leur participation, et que eux n'y voient pas d'intérêt.

Un plus grand engagement démocratique est donc nécessaire, mettant en jeu des individus issus des minorités, quelles qu'elles soient, dans le but de permettre à des groupes structurellement désavantagés de reconnaître qu'ils ont un rôle à jouer dans la république française, et de rappeler aux hommes politiques qu'ils ne peuvent se permettre d'ignorer une telle masse d'électeurs potentiels.

## **Recommandations**

Nous avons dessiné trois recommandations principales dans le but de fournir des outils permettant une plus grande représentation des minorités dans le fonctionnement du système politique français.

A) En amont. L'éducation et la formation des leaders potentiels. L'exemple de la réforme de l'ENA. Une réforme de l'ENA aurait pour but d'élargir le recrutement des étudiants en incluant des individus aux parcours plus diversifiés qu'actuellement. Ce fut l'un des objectifs de la création de la classe préparatoire, mais son efficacité est discutée à de multiples niveaux<sup>6</sup>. En effet, malgré la réussite à l'année de la classe préparatoire, les étudiants doivent passer un examen sous forme d'entrevue devant un jury de l'ENA. A ce moment, ils peuvent faire face aux discriminations dont ils ont souffert par le passé, notamment durant leurs études précédentes. Les questions posées et la conduite à adopter sont héritées des normes traditionnelles qui ont jusqu'à présent déterminé la grande homogénéité de la composition des promotions. Deux voies potentielles doivent être conduites pour résoudre ce problème. Structurellement, l'accent doit être mis sur un élargissement du recrutement en incluant des étudiants venant de parcours et aux profils sous représentés. De manière pratique, la réforme du classement de sortie doit être discutée dans le but de permettre aux étudiants diplômés d'avoir une plus grande marge de manœuvre dans la conduite de leur carrière.

---

<sup>6</sup> En octobre 2009 ouvrira une classe préparatoire aux concours externes de l'ENA de 15 étudiants. Ces étudiants doivent avoir moins de 28 ans, une master 2 avec mention, être de nationalité française, et répondre aux critères d'obtention d'une bourse pour le paiement des frais de formation.

B) Supprimer le cumul des mandats.

Par cette réforme, un officiel ou un élu ne pourra détenir qu'un mandat à la fois<sup>7</sup>. Par exemple, il devrait être interdit à un élu de cumuler un mandat de ministre tout en étant systématiquement député à l'Assemblée nationale, ou d'occuper une position à un niveau plus local.

Dans cette logique, il faut limiter le nombre de mandats successifs effectués à un maximum de trois mandats, dans le but d'offrir des positions libérées à de nouveaux visages politiques.

De nombreux débats ont eu lieu sur ce sujet, mais aucune réforme ne fut réellement engagée, alors que les hommes politiques concernés sont réticents à se battre pour une telle réforme dans laquelle leur propre intérêt est en jeu. Cependant, la société civile pourrait avoir un rôle à jouer, par exemple par le lancement d'une pétition d'envergure nationale, les politiques pourraient faire face à une pression considérable de l'opinion publique favorable à la suppression du cumul des mandats.

C) Pour chaque parti politique, l'organisation d'élections primaires pour l'élection d'un candidat aux élections législatives.

Ce changement dans le fonctionnement des partis politiques donnerait une chance à l'intégration des minorités<sup>8</sup> qui auraient un intérêt à se présenter et la possibilité concrète de gravir les échelons pour occuper un poste de député au sein du parlement français. Pour certains territoires, des élections primaires systématiques encourageraient les candidats locaux, venant de diverses professions et aux profils différents, d'émerger au niveau national. En outre, ceci donnerait davantage de légitimité, puisqu'il ne serait pas nommé mais élu, parmi les sympathisants, ou les militants de chaque parti. Ceci permettrait la mobilisation des organisations locales de militer et d'appuyer la candidature de personnes engagées et diverses. La notion d'accessibilité et de fonctionnement démocratique prend alors son sens et les gains à l'engagement politique apparaissent réalistes et possibles pour les minorités intéressées. Particulièrement dans les zones à grande concentration de minorités d'origines géographiques diverses, des élections primaires offrirait une opportunité d'apporter à ces minorités une représentation politique dont elles sont privées et d'insuffler de nouvelles idées à contre courant des idées traditionnelles.

---

<sup>7</sup> Pour toutes les personnes interrogées, cette réforme serait le moteur principal pour encourager les nouveaux leaders politiques à s'engager professionnellement en politique.

<sup>8</sup> Aujourd'hui, on compte 107 femmes siégeant à l'Assemblée nationale, et seulement 3 députés appartenant aux « minorités visibles » sur les 555 députés de métropole.

Sources :

Articles et rapports :

- "L'ENA se réforme pour redorer son blason", *Le Figaro*, Marie-Estelle Pech, 25/03/09.
- « Yazid Sabeg veut plus d'élus issus de la diversité », *Le Figaro*, Cécilia Gabizon, 21/01/09, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/01/21/01016-20090121ARTFIG00420-yazid-sabeg-veut-plus-d-elus-issus-de-la-diversite-.php>
- « Ouvrir la politique à la diversité », *Institut Montaigne*, Janvier 2009 ; [http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/m\\_page\\_keslassy\\_bd.pdf](http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/m_page_keslassy_bd.pdf)
- World Value Survey, [www.worldvaluessurvey.org](http://www.worldvaluessurvey.org) , commenté par Pierre-Yves Cusset.

Entretiens:

- Tatevik Hovhannissian, en classe préparatoire à l'Université Paris II Dauphine, formation au concours de l'ENA, entretien le jeudi 30 juin 2009.
- Patrick Lozès, directeur du CRAN (*Conseil Représentatif des Associations Noires de France*), entretien le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2009.
- Fanny Grâce, une HIA fellow du programme France 2009, qui a passé l'entretien pour intégrer la classe préparatoire à l'ENA, entretien le jeudi 2 juillet 2009.
- Latifa (travaillant en même temps au service communication du ministère du travail, et Hanane (étudiante), toutes deux blogueuses au *Bondy Blog*, entretiens le mercredi 24 juin 2009.
- Rokhaya Diallo, directrice de l'organisation "Les Indivisibles", entretien le vendredi 2 juillet 2009. "Les Indivisibles" met l'accent, à travers notamment des dessins animés humoristiques, les préjugés persistant en France sur la couleur de peau, la religion, l'immigration etc. [www.lesindivisibles.fr](http://www.lesindivisibles.fr)